

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Lundi 6 Juillet 2026, à 19h30 **au bureau municipal situé au 2 Rue de l'École** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, la mairesse, Madame Dominik Michaud, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent :</u>	Michel Rivard	(01)
	François Binet	(03)
	Régis Audet	(04)
	Amélie Grenier-Rouleau	(05)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent:</u>	Yvan Proulx	(02)

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Dominik Michaud, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

071-07-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2026**
3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1. Entente pour location de Main d'œuvre (inspecteur)
 - 5.2. Changement de poste de travail (inspecteur)
 - 5.3. Ajout d'un poste supplémentaire (Réseau CIM pour l'inspecteur)
 - 5.4. Ajout du logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation
 - 5.5. Emploi étudiant – Voirie
 - 5.6. Animatrice camp de jour
 - 5.7. Journalier-opérateur
6. **INSPECTEUR**
 - 6.1. Dérogation mineure - 703 rang 8&9 Est
 - 6.2. Dérogation mineure – 114 Traverse Manneville
7. **CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 7.1. Aide financière – Comité des Sports de Manneville
8. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
9. **VARIA**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

072-07-2026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2026

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} Juin 2026 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 1^{er} Juin 2026 soit accepté tel que rédiger.

073-07-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 52 786.78 \$

Comptes à payer avec les chèques # 086 à 101 pour un total de 80 841.86\$

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D’ABITIBI

La mairesse fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d’Abitibi.

074-07-2026

ENTENTE POUR LOCATION DE MAIN D’ŒUVRE (INSPECTEUR)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Preissac dispose d’une main d’œuvre pour supporter d’autres municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville a besoin d’un inspecteur;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : François Binet
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville loue l’inspecteur de Preissac M. Gérémy Giasson à titre d’inspecteur municipal, inspecteur agraire, inspecteur en environnement et bâtiment, responsable de l’émission des permis et certificats, et fonctionnaire responsable de l’application du Q2-R22.

QUE le conseil autorise madame la mairesse, Dominik Michaud et madame Sandra Boutin, directrice générale et Greffière-trésorière à signer une entente avec la municipalité de Preissac pour la location d’un inspecteur.

075-07-2026

CHANGEMENT DE POSTE DE TRAVAIL (INSPECTEUR)

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité doit changer l’ordinateur de l’inspecteur;

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : François Binet
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité procède à l’achat d’un ordinateur chez Nortech au coût de 1568.50\$ avant taxe.

QUE la dépenses affecte le surplus accumulé non-affecté.

076-07-2026

AJOUT D’UN POSTE SUPPLÉMENTAIRE (RÉSEAU CIM POUR L’INSPECTEUR)

ATTENDU QUE la municipalité désire ajouter un poste réseau CIM sur l’ordinateur de l’inspecteur afin d’y ajouter le logiciel de permis et de certificat;

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Amélie Grenier Rouleau
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité procède à l’ajout d’un poste réseau au coût de 422.75\$ avant taxe.

QUE la dépenses affecte le surplus accumulé non-affecté.

077-07-2026

AJOUT DU LOGICIEL DE GESTION DE DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS D’AUTORISATION

ATTENDU QUE la municipalité désire ajouter le module de permis et de certificat au logiciel de CIM;

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité procède à l’ajout du module au coût de 2 665.00\$ avant taxe.

QUE la dépenses affecte le surplus accumulé non-affecté.

078-07-2026

EMPLOI ÉTUDIANT - VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une candidature pour effectuer diverses tâches;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Amélie Grenier Rouleau
Et résolu à l’unanimité;

QUE la municipalité procède à l’embauche de Magalie Rheault, afin d’effectuer diverses tâches journalières, aux conditions précisées dans la politique des ressources humaines et salariales.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent madame la mairesse, Dominik Michaud et madame Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2026.

079-07-2026

ANIMATRICE CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir un camp de jour pour l’été 2026
Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Amélie Grenier Rouleau
Et résolu à l’unanimité

D’ENTÉRINER la décision du conseil municipal de procédé à l’embauche de Mary-Jane Jacques et Élis Sigouin en tant qu’animatrice de camp de jour pour la période du 6 juillet au 14 août 2026

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent madame la mairesse, Dominik Michaud et madame Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2026.

QUE l’excédant de la dépense, affecte le surplus accumulé non-affecté.

080-07-2026

JOURNALIER OPÉRATEUR

Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l’unanimité;

D’ENTÉRINER la décision que la municipalité procède à l’embauche, M. Timmy Blouin, à titre de journalier opérateur.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent madame la mairesse, Dominik Michaud et madame Sandra Boutin, directrice générale et greffière-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2026.

081-07-2026

DÉROGATION MINEURE - 703 RANG 8&9 EST

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de dérogation mineure au règlement de zonage concernant un immeuble situé au 703 Rang 8&9 Est à Ste-Gertrude-Manneville à savoir sur le lot 6 653 158, cadastre du Québec de la circonscription foncière d’Abitibi;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure consiste à régulariser l’implantation en cours avant tel que prescrit par le règlement de zonage 87-2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme recommande au conseil d’accepter la demande;

Il est proposé par : François Binet
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l’unanimité

QUE la demande de dérogation soit acceptée pour régulariser l’implantation du garage en cours avant, tout en respectant les autres normes de construction et réputée conforme au règlement de zonage 87-2015 de la municipalité.

082-07-2026

DÉROGATION MINEURE - 806 ROUTE 395

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de dérogation mineure au règlement de zonage concernant un immeuble situé au 114 Traverse Manneville à Ste-Gertrude-Manneville à savoir sur le lot 4 283 444, cadastre du Québec de la circonscription foncière d’Abitibi;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure consiste à régulariser la norme d’agrandissement à presque 100% car une maison unimodulaire ne peut être agrandi d’au plus 25% tel que prescrit par le règlement de zonage 87-2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme recommande au conseil d’accepter la demande;

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : François Binet
Et résolu à l’unanimité

QUE la demande de dérogation soit acceptée pour régulariser la norme d’agrandissement à presque 100% et réputée conforme au règlement de zonage 87-2015 de la municipalité.

083-07-2026

AIDE-FINANCIÈRE – COMITÉ DES SPORTS DE MANNEVILLE

CONSIDÉRANT QUE les sports de Manneville désire procéder à l’achat d’un panneau d’affichage électronique pour le terrain de balle au coût d’environ 2000\$;

CONSIDÉRANT QUE les sports demande à la municipalité une aide-financière;

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : François Binet

Et résolu à l’unanimité

QUE la municipalité remettre une aide financière de 500\$ au comité des sports de Manneville pour l’achat d’un panneau d’affichage électronique.

QUE la dépense soit prise dans le surplus accumulé non-affecté.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

Les conseillers font un suivi de leurs dossiers en cours

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

084-07-2026

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l’unanimité que la présente séance soit, levée à 20h32.

Adopté à l’unanimité;

Dominik Michaud, mairesse

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Dominik Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.